

LIVRET D'ACCUEIL REPRISE – EEPU Prévert

12 MAI 2020

Suite aux recommandations du gouvernement, certains élèves pourront reprendre **progressivement** le chemin de l'école à partir du 12 mai, d'autres resteront à la maison avec la poursuite de l'enseignement à distance.

L'enjeu n'est pas de finir les programmes mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions. Il s'agit d'éviter que les difficultés non surmontées au cours de cette année si particulière ne s'ancrent durablement.

L'objectif est d'abord de garantir des conditions de santé et de sécurité en s'appuyant sur un protocole sanitaire très strict, qui conditionne l'ouverture de chaque école et de chaque établissement. C'est dans ce cadre que se définit l'accueil progressif des élèves.

Voici ci-dessous les éléments d'organisation retenus.

Principes généraux

- Pré-rentree des adultes le 11 mai afin de préparer la venue des enfants.
- Retour des élèves de **CP et CM2 à partir du 12 mai** (recommandations ministérielles).
- Retour des élèves de **CE1, CE2 et CM1 à partir du 2 juin** (prévision à ce jour, avec une organisation qui sera définie ultérieurement).
- **11 enseignants** en présentiel à l'école : Mmes Cérissère, Cosse, Franc, Garot, Grégoire, Lero-Troubet, Mauré, Quinternet, Vélo-Lerou, MM Damon et Servant (*soit 10 classes*).
- **4 enseignants** en distanciel : Mmes Buathier, Favennec, Parraga et M. Micheau.
- Les enfants qui ne reprendront pas l'école continueront à suivre les **cours en distanciel**.
- Les enfants prioritaires (de personnels soignants - cf. liste ci-dessous -, d'enseignants du 1^{er} degré, d'ATSEM, de personnels des écoles) seront accueillis en permanence (même si une alternance groupe A et groupe B est organisée), en fonction des plannings des parents.
- Afin de répondre aux exigences sanitaires et en fonction de la surface des classes à l'école, un groupe « étanche » ne dépassera pas 10 élèves par classe soit **100 élèves max** en même temps à l'école.
- Deux groupes par semaine : **groupe A lundi/mardi** et **groupe B jeudi/vendredi**.
- Chaque groupe est immuable et ne pourra pas évoluer. Votre enfant appartiendra soit au groupe A soit au groupe B. Notre répartition tiendra compte autant que possible des fratries.
- Un groupe pourra être multi-niveau. Un élève peut ne pas être avec son propre enseignant.
- Le mercredi matin, seuls les élèves prioritaires (personnels soignants et à besoins particuliers) seront acceptés : les enseignants s'en occuperont. Ils feront aussi le lien avec les élèves en enseignement à distance.
- La **constitution des groupes** vous sera communiquée **lundi 11 mai** au soir au plus tard.

Protocole sanitaire

✓ avant l'école

Tous les matins, les parents *s'engagent* à prendre la température de leur enfant. Si elle dépasse 37°8, les parents *s'engagent* à le garder et à prévenir l'école afin que nous puissions relayer l'information.

Un élève présentant des symptômes lors de la journée sera isolé des autres et portera un masque mis à disposition par l'école en attendant que ses parents viennent rapidement le récupérer.

Un enfant avec PAI doit avoir l'avis favorable de son médecin pour pouvoir revenir à l'école.

Un enfant dont un des parents présenterait une santé fragile ne doit pas revenir à l'école.

✓ **gestes barrière, exigences hygiéniques**

Nous sommes dans de nouvelles pratiques scolaires !!!

C'est très contraignant mais ce sera la réalité du terrain et l'exigence sanitaire attendue. Il sera nécessaire que les parents préparent leurs enfants au préalable.

Un enfant qui ne respecte pas les gestes barrières ne pourra plus être accueilli.

Votre enfant va devoir s'habituer à se laver les mains très régulièrement. Pour cela, il utilisera le savon et le papier mis à disposition des classes.

Le port du masque n'est pas recommandé, excepté pour les élèves présentant des pathologies (avis du médecin référent). Les adultes de l'école qui gèrent un groupe d'enfants devront en porter un dans toutes les situations où les règles de distanciation ne seront pas respectées.

Des lingettes désinfectantes seront à disposition des adultes en cas de besoin spécifique.

Les portes des classes resteront ouvertes autant que possible. Les classes seront aérées au minimum à 9h00, 10h30, 12h00, 14h00 et 15h30.

Nous demanderons aux élèves de garder des distances avec leurs camarades : en classe mais également lors des déplacements et en récréation.

Le matériel commun est proscrit. Le matériel de classe mis à disposition ne pourra plus être utilisé (vérifiez donc le matériel personnel : stylos, colle, crayons à papier...), les jeux de cour seront repensés mais très limités (pas de ballons, ni de jeux collectifs...). Un livre, un cahier de coloriages, un cahier de jeux pourront être acceptés. Votre enfant devra être extrêmement vigilant sur son matériel : il doit venir en classe avec ses affaires personnelles complètes.

Certains espaces communs seront fermés (bibliothèque de l'école...). La salle polyvalente sera réservée aux enfants malades

✓ **Service d'entretien**

La mairie assurera un service de nettoyage renforcé durant cette période afin de répondre aux exigences sanitaires : le matin avant l'arrivée des élèves, aux toilettes après chaque passage, avant 14h.

✓ **Entrées /sorties**

L'entrée à l'école sera échelonnée par groupe « étanche ». Le but est d'interdire tout rassemblement devant l'école (parents et enfants). Il en sera de même pour les sorties en fin de journée.

Journée type

✓ **Entrée**

Votre enfant arrive par l'entrée et à l'horaire qui vous seront spécifiés d'ici la reprise :

- Trois entrées différentes : porte d'entrée principale / portail cour / portillon derrière les préfabriqués (arrière du cinéma). *On s'interdit tout rassemblement devant l'école !*

- Horaires (*à respecter précisément*)

Matin : trois horaires décalés de 10 min : 8h50 / 9h / 9h10

Après-midi : trois horaires décalés de 5 min : 14h05 / 14h10 / 14h15

✓ **Temps de classe**

Lorsqu'il entre en classe, l'élève va se laver les mains. Il se lavera les mains chaque fois qu'un geste inapproprié surviendra. Les gestes barrières seront ré-expliqués et les apprentissages pourront ensuite débiter.

Les corrections seront collectives, au tableau ; l'enseignant ne touchera pas les cahiers.

Nous souhaitons que chaque enfant porte ses affaires scolaires (vérifiez les feutres d'ardoise!), ainsi que des mouchoirs et une bouteille d'eau (ou une gourde).

✓ **Récréation**

Les enfants sortiront directement depuis leur classe côté jardin ou côté cour, dans un espace délimité par des barrières et de la rubalise.

S'il pleut, chaque groupe aura accès successivement et individuellement au préau pour une durée de 10 minutes.

✓ Toilettes

Chaque espace-toilettes est réservé à 3 groupes qui se succéderont selon un planning établi entre deux nettoyages. Chaque classe aura "son" propre WC filles et "son" propre WC garçons.

✓ Sortie

Les sorties aussi seront échelonnées.

- Trois sorties différentes : porte d'entrée principale / portail cour / portillon derrière les préfabriqués (comme le matin).

- Horaires :

Midi : trois horaires décalés de 5 min : 11h55 / 12h / 12h05.

Après-midi : trois horaires décalés de 5 min : 16h25 / 16h30 / 16h35.

✓ ALAE

Un service d'accueil est assuré pour une ouverture de l'école de **8h à 18h**.

Le matin, un animateur accueillera votre enfant dans la classe qui correspond à son groupe et il y attendra son enseignant(e).

A midi, le même animateur rejoindra la classe où chaque enfant pourra prendre le pique-nique que vous lui aurez fourni. S'il fait beau, ce repas pourra être pris devant la classe, côté jardin. Les enfants resteront avec ce même groupe jusqu'à l'arrivée de l'enseignant(e) à 14h15.

A partir de 16h30, le même animateur retournera en classe avec le groupe pour attendre l'arrivée de ses parents.

Pour l'ALAE, les inscriptions seront prises sur place, et facturées à la présence.

Transport scolaire

Le Conseil Général assure le transport scolaire à raison de 12 à 15 enfants selon les bus. Une liste d'enfants présents sur la journée sera fournie à l'accompagnatrice.

Inscriptions

Nous avons maintenant besoin de connaître votre décision quant au retour de votre enfant à l'école.

Cette demande d'admission concerne les enfants de CP et de CM2 ainsi que les familles des ce1/ce2/cm1 faisant partie des familles prioritaires, et la décision sera valable pour les trois semaines qui suivent (jusqu'au 29 mai).

Une deuxième communication sera faite fin mai afin de préparer les semaines suivantes.

Pour cela, je vous demande de répondre aux questions posées dans le corps du message.

Je vous rappelle que nous ne pourrons pas accueillir plus de 100 enfants à l'école, **nous vous contacterons lundi 11 mai pour vous informer de l'admission ou non de votre enfant.**

TRES IMPORTANT

Les parents exerçant une **profession indispensable à la gestion de la crise** (les personnels de santé, les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux travaillant en EHPAD et EHPA, les personnels d'urgence et de forces de l'ordre, les professionnels de santé libéraux : médecins, sages-femmes, infirmières, ambulanciers, pharmaciens et biologistes, les enseignants, les agents de collectivité territoriale en fonction dans les écoles), parent d'un élève de CE1, CE2 ou CM1, **doivent faire connaître par retour de mél leur intention de scolariser leur enfant à partir du 12 mai**. Aucune inscription ne pourra se faire le jour de la rentrée.

Je vous souhaite bonne réception de ce livret d'accueil et compte sur vous pour informer vos enfants.

Bien cordialement,

Hélène Dubocs et toute l'équipe enseignante